Décision 11-DCC-122 du 17 août 2011

relative à l'acquisition de la société SIA Champagne Ardenne par la société SAS Centrale Automobile Strasbourg

Posted on: 05 septembre 2011 | Secteurs:

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Centrale Automobile Strasbourg SAS
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	SIA CHAMPAGNE-ARDENNE

Lire

le texte intégral de la décision 74.89 Ko